

**Service instructeur**  
Mission Aménagement de la Montagne

N° CP-2009-14-5-6

**Service consulté**

**PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE  
RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE/HIVER  
PROGRAMME 2009**

Résumé : *le présent rapport a pour objet de proposer l'affectation de crédits d'un montant total de 602 628 € en faveur de plusieurs maîtres d'ouvrage, pour le financement de travaux de restructuration des équipements de loisirs de montagne dans le cadre de la politique départementale de modernisation des sites de loisirs de montagne été/hiver*

Dans le cadre de la politique départementale des sites de loisirs été/hiver de la montagne haut-rhinoise, le Département dispose de deux programmes financiers, F243 et F244 pour assurer sa participation au financement des équipements d'accueil et de loisirs des sites de montagne. Les dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage pour l'année 2009, recevables au titre de cette politique sont les suivants :

➤ **Sites d'intérêt départemental**

• **Schnepfenried :**

Le programme de modernisation du site d'intérêt départemental du Schnepfenried a débuté en 2008 par des travaux de remise à niveau des installations.

A la suite de cette première année, la présente programmation 2009 comprend plusieurs opérations complémentaires de remodelage du domaine skiable alpin :

**Etude économique :** à la demande des financeurs, une étude économique est programmée en 2009 afin d'établir un plan d'affaires et de mesurer, par anticipation, les conditions de fonctionnement et d'exploitation ainsi que les retombées économiques. Pour cette étude d'un coût total de 36 685 €, cofinancée par l'Etat et la Région à travers les crédits de massif, une aide départementale de 14 857 €, soit 40,5%, est sollicitée sur le programme F243.

**Acquisitions foncières :** le syndicat est dans l'obligation d'acquérir 6,57 ares de terrain appartenant à une SCI privée pour aménager de façon rationnelle en sécurisant le front de neige et en installant les équipements nécessaires à l'exploitation du site. Après négociation, le prix d'achat a été arrêté à 12 000€ H.T. pour lesquels une aide départementale est sollicitée sur le programme F244 à hauteur de 10 800 €, soit 90% du montant.

**Travaux de défrichage :** indispensables pour permettre les aménagements prévus, notamment l'implantation des remontées mécaniques, ces travaux seront réalisés dès que la procédure d'autorisation aura abouti. Le montant total est estimé à 12 000 € pour lesquels une aide départementale est sollicitée sur le programme F244 à hauteur de 10 800 €, soit 90% du montant.

**Travaux de modernisation des téléskis Panoramic et Débutants :** ces travaux complémentaires sur ces deux appareils sont consécutifs aux visites réglementaires RI30 et s'élèvent au total à 105 745 €. Ils permettront une modernisation des installations et un fonctionnement respectant toutes les conditions de sécurité.

Une aide départementale est sollicitée sur le programme F244 à hauteur de 95 170 € soit 90% du montant des travaux.

**Travaux sur les téléskis Bronner et Bellevue-1<sup>ère</sup> tranche :** ces travaux de modernisation sur des appareils existants consistent à électrifier et remplacer les stations motrices actuellement équipées de moteurs thermiques et d'installer des locaux de commandes pour les armoires électriques. Les gares de départ seront remontées de quelques mètres afin d'une part, de donner aux skieurs un accès sécurisé et d'autre part, de dégager le front de neige. Par ailleurs, la totalité de ces installations sera remise aux normes. Le montant total des travaux qui seront réalisés en deux phases s'élève à 821 000 €H.T. La première tranche 2009 s'élève à 104 727 € pour lesquels une aide départementale est sollicitée sur le programme F244 à hauteur de 94 254 € soit 90% du montant des travaux.

**Démontage du téléski Bellevue Débutants :** le schéma d'aménagement prévoit le recentrage des activités d'apprentissage au cœur de la station, c'est pourquoi l'implantation actuelle de cet appareil école fortement excentré construit en 1978, ne se justifie plus. Les travaux de démontage programmés en 2009, s'élèvent à 4 000 € pour lesquels une aide départementale est sollicitée sur le programme F244 à hauteur de 3 600€ € soit 90% du montant des travaux.

**Terrassement du front de neige :** ces travaux consistent à aménager le bas des pistes afin de mieux utiliser les espaces dans la perspective de l'aménagement futur du cœur de station pour lui redonner un aspect naturel. Ils comprennent l'aménagement des abords du bâtiment Panoramic permettant d'y intégrer une salle hors sac et un local de stockage de plaquettes bois, une aire de retournement, l'enlèvement du terrain de tennis devenu obsolète et l'aménagement du jardin des neiges destiné à l'initiation. Les déblais seront réutilisés pour l'aménagement d'un border cross. Le montant total des travaux s'élève à 200 000 € H.T. financés avec une participation de la Région. Une aide départementale de 162 000 €, soit 81%, est sollicitée sur le programme F243.

**Local billetterie :** construction d'un bâtiment sous la forme d'un chalet de montagne en bois destiné à accueillir l'ensemble de l'infrastructure informatique et administrative nécessaire à l'exploitation des remontées mécaniques actuellement dispersée dans plusieurs chalets devenus totalement obsolètes. Pour cette opération, d'un coût total de 150 000 €, financée avec une participation de la Région, une aide départementale de 121 500 € soit 81% est sollicitée sur le programme F243.

**Circuits VTT - matériel de sécurité :** aménagement de circuits de randonnée VTT destinés à créer une offre de loisirs d'été à partir du Schnepfenried. Plusieurs circuits de niveau différents permettront une pratique pour le public sportif et familial. Cette opération s'intègre dans une démarche plus large visant à équiper le site d'infrastructures de loisirs

d'été variées. Le programme 2009 comprend l'aménagement des circuits (création, élargissement ou aménagement de chemins), mise en place de balisage et de dispositifs de sécurité (filets, matelas).

D'un montant total de 75 000 €, ces travaux sont cofinancés par l'Etat et la Région à travers les crédits de massif. Une aide départementale de 47 250 € soit 63% est sollicitée sur le programme F243.

**Investissements courants annuels :** une ligne de crédits spécifiques a été créée afin de permettre le financement de petites opérations annuelles. Elles concernent le plus souvent le renouvellement du matériel des secouristes, des travaux d'entretien sur les bâtiments, la réparation et la remise en état des motos neige.... Afin d'éviter une multiplicité de petits dossiers, un crédit global de 10 000 € est alloué sur le programme F244 à chaque syndicat permettant le financement de ces opérations, sur présentation des factures, à hauteur de 50%, à parité avec la communauté de communes.

- **Marskstein :**

**Réhabilitation du mini golf :** le site du Markstein a procédé à la remise à niveau des installations de loisirs et a engagé plusieurs études dont certaines sont encore en cours.

Le programme 2009 comporte la réhabilitation du mini golf, équipement de loisir d'été très attractif sur ce site qui permet de diversifier les activités et de proposer une activité estivale à la clientèle à travers la pratique du golf sur un espace réservé et contenu. Cet équipement existe depuis de nombreuses années et connaît un succès important qui ne diminue pas. Devenu quelque peu obsolète, il y a lieu de le moderniser pour maintenir son attrait.

Pour cet équipement, d'un coût total de 30 050 €, cofinancé par l'Etat et la Région à travers les crédits de massif, une aide départementale de 18 931€, soit 63%, est sollicitée sur le programme F243.

**Investissements courants annuels :** comme pour le Schnepfenried, une ligne de crédits spécifiques a été créée afin de permettre le financement de petites opérations annuelles. Elles concernent le plus souvent le renouvellement du matériel des secouristes, des travaux d'entretien sur les bâtiments, la réparation et la remise en état des motos neige.... Afin d'éviter une multiplicité de petits dossiers, un crédit global de 10 000 € est alloué à chaque syndicat permettant le financement de ces opérations, sur présentation des factures, à hauteur de 50%, à parité avec la communauté de communes sur le programme F244.

➤ **Sites d'intérêt local**

- **Bagenelles :**

**Contrôle réglementaire RI30 de la remontée mécanique :** la communauté de communes du Val d'Argent est tenue d'effectuer un contrôle de sécurité imposé par la réglementation, dénommé I30, visant à vérifier si les principaux éléments de l'appareil sont toujours en bon état de fonctionnement. Comme pour les autres sites, le coût de cette opération qui s'élève à 3 852 € est à subventionner à hauteur de 90% soit 3 466€ à inscrire au programme F244.

| sites                   | opérations  | Coût HT          | AP             |                |
|-------------------------|---|------------------|----------------|----------------|
|                         |   |                  | F243           | F244           |
| <b>SCHNEPFENRIED</b>    | Etude économique  | 36 685           | 14 857         |                |
|                         | Acquisitions foncières                                  | 12 000           |                | 10 800         |
|                         | Travaux défrichement                                    | 12 000           |                | 10 800         |
|                         | Trx complémentaires TK Panoramic - Débutants            | 105 745          |                | 95 170         |
|                         | Travaux TK Bronner et Bellevue 1 <sup>ère</sup> tranche | 821 000          |                | 94 254         |
|                         | Démontage TK Bellevue débutants                         | 4 000            |                | 3 600          |
|                         | Terrassement front de neige                             | 200 000          | 162 000        |                |
|                         | local billetterie                                       | 150 000          | 121 500        |                |
|                         | Aménagement pistes VTT – matériel sécurité              | 75 000           | 47 250         |                |
|                         | Investissements courants annuels                        | 20 000           |                | 10 000         |
|                         | <b>Total Schnepfenried</b>                              | <b>1 436 430</b> | <b>345 607</b> | <b>224 624</b> |
| <b>MARKSTEIN</b>        | Réhabilitation du mini golf                             | 30 050           | 18 931         |                |
|                         | Investissements courants annuels                        | 20 000           |                | 10 000         |
|                         | <b>Total Markstein</b>                                  | <b>50 050</b>    | <b>18 931</b>  | <b>10 000</b>  |
| <b>BAGENELLES</b>       | Visite contrôle RI30                                    | 3 852            |                | 3 466          |
|                         |   | <b>3 852</b>     |                | <b>3 466</b>   |
| <b>TOTAL PROGRAMMES</b> |   | <b>1 490 332</b> | <b>364 538</b> | <b>238 090</b> |

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder des subventions pour un montant total de 570 231 € sur un montant subventionnable de 1 436 430 € H.T. au syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus concernant le site du Schnepfenried et de l'imputer à hauteur de 345 607 € sur l'AP N° 2/2007, programme F043 chapitre 204, nature 20415 fonction 94, à partir de l'opération générique N° 577 et à hauteur de 224 624 € sur l'AP N° 1/2009, programme F044, chapitre 204, nature 20415, fonction 94, à partir de l'opération générique N° 579,
- d'accorder des subventions pour un montant total de 28 931 € sur un montant subventionnable de 50 050 € H.T. au syndicat mixte du Markstein-Grand Ballon pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus concernant le site du Markstein et de l'imputer à hauteur de 18 931 € sur l'AP N° 2/2007, programme F043 chapitre 204, nature 20415 fonction 94 à partir de l'opération générique N° 577 et à hauteur de 10 000 € sur l'AP N° 1/2009, programme F044, chapitre 204, nature 20415, fonction 94, à partir de l'opération générique N° 579,

- d'accorder une subvention d'un montant de 3 466 € sur un montant subventionnable de 3 852 € H.T. à la Communauté de Communes du Val d'Argent pour l'opération visite RI30 sur le site des Bagenelles et de l'imputer sur l'AP N° 1/2009, programme F044, chapitre 204, nature 20414, fonction 94, à partir de l'opération générique N° 580,
- d'autoriser le versement de ces montants aux collectivités concernées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER